Vétérinaires, médecins et pharmaciens

Les trois ordres, médecins, pharmaciens et vétérinaires, ainsi que les trois académies de santé correspondantes viennent de signer un manifeste appelant à lutter plus efficacement contre le trafic de médicaments contrefaits. Dans leur manifeste, ces professionnels de santé lancent un cri d'alarme contre le fléau des médicaments contrefaits et réclament des mesures de répression à l'échelle internationale. Une convention du Conseil de l'Europe sur la « contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique » a bien été prise en octobre 2011 (dite Convention Médicrime) mais elle n'est toujours pas ratifiée par la plupart des pays européens dont la France, ni dans le reste du monde.

Ils rappellent que « la fabrication, le transport, la détention et la vente de médicaments ou de vaccins falsifiés sont des crimes qui doivent être, comme le terrorisme, poursuivis et sanctionnés en raison des graves menaces qu'ils font peser sur la santé publique dans le monde ».

Il faut dire que si la France est encore à peu près épargnée pour le moment par ce phénomène, le développement des ventes de ces produits par internet pourrait rapidement changer la donne car internet est en effet l'un de principaux canaux de distribution des médicaments contrefaits…

© 2016 Les Echos Publishing